

## LA FRANC-MAÇONNERIE FRANÇAISE

La polémique, ou plus exactement, les échanges d'articles parus, courant 1975, dans divers quotidiens parisiens (Le Figaro, Le Monde) signés d'une part du R.P. Michel RIQUET, s. j. parlant au nom de l'Église catholique romaine, et d'autre part des Grands Maîtres du Grand-Orient de France et de la Grande Loge de France au nom de leurs Obédiences respectives, ont suscité une légitime curiosité. Le récent refus (décembre 1975) de ces mêmes Obédiences de participer à une émission de télévision qui aurait peut-être apporté aux « profanes » quelques éclaircissements sur ces « sociétés secrètes » n'a en rien calmé cette curiosité et n'a fait qu'augmenter certaines perplexités. Ce refus a été expliqué ainsi : les Obédiences pressenties ont refusé de participer à un débat qui aurait été précédé de la projection d'un film très tendancieux et anti-maçonnique tourné en 1942 sous le patronage des autorités occupantes de l'époque pour ridiculiser l'institution.

Or, on peut chercher à connaître l'Islam ou le Bouddhisme sans pour cela devenir sectateur de Mahomet ou disciple de Gautama. On peut aussi se renseigner sur la Franc-Maçonnerie sans être obligé d'entrer dans la confrérie. Et plutôt que de s'en tenir à des idées vagues, à des clichés flous ou à des stéréotypes qui ne doivent sans doute pas correspondre à la réalité, il convient de s'adresser, comme le font les historiens, aux ouvrages, aux documents, nombreux, disparates et d'inégale valeur, publiés sur le sujet.

La littérature maçonnique est très volumineuse. Chaque année apporte une abondante moisson de titres. A l'intention des lecteurs de la Revue, je présenterai ici ce que l'on peut dégager d'un certain nombre d'ouvrages, anciens ou tout récents, sur la Franc-Maçonnerie, ses origines et ses traditions, ses méthodes, ses buts et ses aspirations, et le déroulement de son histoire en France.

Ne pouvant tout dire dans une brève chronique, je tiens surtout à indiquer les titres de livres accessibles qui pourront aider le lecteur curieux et dont on trouvera les références en fin d'article.

Ceux qui ne disposent que de quatre ou cinq heures pour prendre une vue générale sur cette institution ont le choix entre deux ouvrages : le premier très complet, est un « Que sais-je ? », de Paul NAUDON, qui y a résumé, et fort clairement, ce qu'il a écrit dans d'autres ouvrages moins accessibles et surtout beaucoup plus techniques, et que nous n'avons

pas le temps de feuilleter dans cette modeste chronique. Paul Naudon constate que depuis longtemps, « il est apparu utile d'étudier la franc-maçonnerie objectivement et scientifiquement » (p. 6). Mais il reconnaît aussi que cette étude est particulièrement difficile parce que les buts de l'Ordre maçonnique qui pourraient constituer une *doctrine* « ne s'expriment pas dans le langage courant des concepts usuels », que son enseignement est « révélé par des *symboles* rendus sensibles grâce à un rituel » (*ibid.*) et que ce rituel peut varier selon les rites ou obédiences. Il partage donc son ouvrage en deux grandes parties : l'histoire institutionnelle de la Franc-Maçonnerie, les légendes, la maçonnerie opérative, puis la maçonnerie spéculative née en Grande-Bretagne, qui s'y est développée et a passé de là en France et progressivement dans le reste du monde. La deuxième partie indique les sources spirituelles de cette institution : l'ésotérisme chrétien étudié naguère par Joseph de Maistre ; la tradition des initiations antiques ; l'hermétisme ; les recherches gnostiques et alchimiques dans lesquelles puisèrent de profonds penseurs ou humanistes comme Dante, Pic de la Mirandole, Reuchlin, ou encore Rabelais et Paracelse ; des confréries comme les Rose-Croix qui cherchaient à concilier la métaphysique traditionnelle et le rationalisme cartésien. De tels antécédents ou de tels patronages expliquent que la Franc-Maçonnerie proclame que son objet est la recherche de la Vérité, indépendamment de toute dogmatique et par une voie particulière : l'initiation et le symbolisme. Cette tradition est transmise de bouche à oreille entre ceux qui ont promis de conserver le secret à son égard. Elle est livrée progressivement ; d'où l'existence de degrés initiatiques ou grades, dont l'énumération est donnée (p. 99). Les pages suivantes indiquent les différents rites et obédiences, et leurs caractéristiques. On trouve dans la dernière édition (la première date de 1963) l'indication des ouvrages que l'auteur juge fondamentaux, sélectionnés parmi les 60 000 (et plus) écrits sur le sujet.

La seconde publication, également intitulée « La Franc-Maçonnerie » est écrite par Fernand TOURET. Très aérée, de lecture facile, cette étude de 214 pages présente en six chapitres des généralités, un raccourci de l'histoire de la Maçonnerie française du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours, les bases idéologiques, rites et légendes et le passage de l'idéologie aux formes structurales confrontées à la réalité maçonnique. Puis l'écosystème et les hauts grades. Enfin des interrogations courantes, comme par exemple : Pourquoi devient-on maçon ? Un petit lexique des mots employés par l'auteur : rites de passage, régalia, totems, familiers à l'ethnologue ou au sociologue, donne le ton très « sociologique » de ces pages qui, manifestement, restent à la surface.

A ceux que le sujet intéresserait davantage et qui disposeraient d'un peu plus de temps, on peut recommander le livre de Christian JACQ « La Franc-Maçonnerie — histoire et initiation ». Cet ouvrage fait si

grand cas des mythes et des légendes, que les origines de l'Ordre sont représentées comme remontant aux très anciens temps bibliques. Il faudrait prendre en compte « le principal successeur d'Adam [...] Lamech, dont le nom hébreu signifie « Force » [...] « Les enfants de Lamech firent de prodigieuses découvertes grâce à l'initiation maçonnique. Jabal créa une géométrie très avancée et la musique, Tubalcain l'alchimie et l'art de forger. Quant à leur sœur, elle organisa les rites initiatiques féminins à partir du tissage » (p. 33). On se meut en plein imaginaire. La mythologie hébraïque n'est pas la seule sollicitée : l'Auteur invoque aussi la mythologie égyptienne qui aurait inspiré à Mozart sa « Flûte enchantée » (p. 37), les mystères d'Eleusis, « De multiples significations ont nourri le symbole de la lettre G ; l'une de ses origines est certainement le Gamma grec qui avait la forme d'un Y [...] » (p. 55), ou l'ordre de Pythagore, celui-ci « pour convaincre les incrédules et les railleurs [...] dévoilait sa cuisse d'or [...] qui transformait le doute en certitude » (p. 56). Viennent également en renfort les Esséniens et le gnosticisme, « idéologie composite » sans qu'on sache duquel il s'agit. Cette Gnose se situerait elle-même « au-dessus des partis et des religions, cherchant à déceler le sens ésotérique de toutes les confessions » (p. 67), les Thérapeutes, mentionnés par Philon d'Alexandrie, Mithra et son initiation comportant de nombreux grades, celle de Numa « disciple de Pythagore » (p. 77), puis Apulée, Boèce. Cela conduit au chapitre sur « les Bâtitseurs et le Christianisme primitif » et surtout aux confréries de bâtisseurs du Moyen Age avec leurs « marques » portées comme des signatures sur certains monuments comme les cathédrales de Cologne et de Strasbourg (p. 99). J'ajoute qu'on est alors aux racines de deux Ordres très proches, maintenant tout à fait distincts, le Compagnonnage et la Franc-Maçonnerie. C. JACQ exprime à plusieurs reprises son regret que ces Ordres ne soient pas qu'une seule et même institution. Quoi qu'il en soit, je ne peux que recommander, sur le premier qui est beaucoup plus discret, la lecture des beaux livres, romancés, du compagnon Raoul VERGEZ (cf. la bibliographie en fin de cet article) et la visite du musée du Compagnonnage à Tours où cette institution peu connue mais bien vivante encore montre au public des emblèmes et de remarquables « chefs-d'œuvre ».

Mais c'est la Franc-Maçonnerie seule qui nous concerne ici et Ch. JACQ nous affirme qu'au XII<sup>e</sup> siècle « le Maçon est considéré comme un saint laïc qui gagne son paradis ici-bas par son travail. Malgré quelques critiques concernant le caractère secret des associations initiatiques, l'Eglise était obligée de glorifier les Francs-Maçons qui élevaient ses temples et lui offraient une inestimable parure de cathédrales et d'églises » (p. 105).

Le grand Moyen Age meurt avec le XIV<sup>e</sup> siècle. Le concile d'Avignon (avril 1326) condamne les confréries professionnelles à cause de leur

volonté de secret (p. 122). Ce n'est pourtant qu'en avril 1738 qu'un pape de 86 ans, Clément XII, prononcera [pour des raisons de politique italienne] la bulle d'excommunication contre les Francs-Maçons parce qu'ils sont hérétiques et admettent dans leur sein des personnes de toute religion (p. 151). C'était en somme leur imputer à crime leur tolérance.

C'est en effet au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, en 1717 qu'apparaît la Franc-Maçonnerie moderne. Il ne s'agit plus de maçonnerie opérative, d'un corps de métiers voué à la construction de ponts, de châteaux ou de cathédrales, mais de maçonnerie spéculative ou symbolique. Fondée en Angleterre par des protestants, les pasteurs Anderson et Desaguliers, elle cherchait à transcender (on ne parlait pas encore d'oecuménisme) les oppositions de religion, de politique et de nationalité. Le passage fondamental des « Constitutions » rédigées par les deux pasteurs et publiées en 1723 est le suivant :

« Un maçon est obligé, de par son état, d'obéir à la Loi morale, et s'il comprend convenablement l'Art, il ne sera jamais un athée stupide ni un libertin irreligieux. Mais bien que dans les temps anciens, les Maçons [fussent] tenus, dans chaque Pays d'être de la Religion de ce Pays ou de cette Nation quelle qu'elle fût, il est cependant considéré plus expédient de seulement les astreindre à cette Religion sur laquelle tous les Hommes sont d'accord, laissant à chacun ses propres opinions ; à savoir être des Hommes bons et loyaux ou Hommes d'honneur et de Probité, par quelques Dénominations ou Croyances ils puissent être distingués ; par suite de quoi la Maçonnerie devient le centre d'Union et le Moyen de nouer une véritable Amitié parmi les Personnes qui n'auraient pu que rester perpétuellement distantes » (R. DUPUY, p. 64).

Il s'agit alors d'une société profondément imprégnée de culture biblique où l'on accède par des épreuves d'initiation faisant passer « du monde profane qui ignore la lumière au monde maçonnique qui en est éclairé » et dont les symboles reprennent les outils des bâtisseurs : truelle, niveau, ciseau, maillet, équerre, etc.

Introduite en France, probablement vers 1725, par les partisans des Stuarts détrônés, Jacques II puis Jacques III, cette institution répondait à un profond besoin de sociabilité des couches cultivées de la société française qui avaient pu avoir connaissance directement ou non des « Discours » du chevalier André Michel de Ramsay (C. JACQ, p. 146) où sont exposés clairement les principes de l'Ordre.

De nos jours, à Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, les maçons apparaissent « comme des humanistes pour qui l'homme est la seule certitude, s'avancant sur le chemin de la recherche jamais terminée. Comme un groupe pour qui la fraternité maçonnique n'est pas un vain mot, mais libres à propos de tout crédo commun parce que plus « cher-

cheurs » que « trouveurs ». Comme une société initiatique dont le long parcours est soumis à une ascèse personnelle et se déroule sous le signe d'un rituel symbolique » (*Le Monde*, 12 juin 1975).

Bien que les Francs-Maçons n'adhèrent pas à un crédo commun, l'avocat franc-maçon Richard DUPUY a publié récemment : « La foi d'un franc-maçon ». Dans ce livre, l'auteur expose sa conception de l'Ordre : « La Franc-Maçonnerie [...] n'est qu'une méthode au service de l'homme, méthode d'accès à la connaissance par la liberté [...], par le travail. La finalité de l'ascèse maçonnique, c'est l'équilibre dans le monde, et par la conquête de cet équilibre individuel, la réalisation de l'Harmonie universelle, non seulement sociale mais cosmique. [...] L'ascèse maçonnique repose sur une foi et s'accomplit dans une démarche » (p. 18-19). Tout cela paraît non seulement raisonnable, mais exaltant. Mais comme dans le livre précédent, une grande partie de l'exposé consiste sinon en légendes, du moins en interprétations très « personnelles » de traditions bibliques ou historiques fortement teintées d'ethnocentrisme, car, peut-on réellement soutenir qu'à l'occasion des très critiquables Croisades, « le fracas des armes entrechoquées, le crépitement des incendies allumés, le tonnerre des murs qui s'abattent sous les coups de béliers témoignent à grand bruit de la supériorité de la civilisation [?] et de la technique occidentale » ? (pp. 30-31).

Il ne s'agit pas de prendre au sérieux, même si R. VERGEZ l'endosse (dans « Les tours inachevées »), la légende des Templiers ni surtout ce qu'avaient imaginé, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Cagliostro, Montjoie et le pharmacien, maçon renégat, Gadet de Gassicourt à leur sujet, et de reparler de leur prétendue alliance avec la secte musulmane hérétique des Assassins, dont le chef, le vieux de la Montagne, leur aurait transmis une initiation qui, selon le pharmacien, aurait été tournée vers le régicide et la haine du pape (P. CHEVALLIER, I, p. 384). Régine PERNOUD, dans sa remarquable mise au point sur les Templiers fustige justement « le torrent de thèses, hypothèses et élucubrations innombrables qui ont été émises à propos de l'ordre du Temple » (p. 80). En fait, R. DUPUY ne s'occupe guère de vérité historique : « Dans le domaine de l'esprit qui est le nôtre tout est image et symbole. Est vrai ce qui concourt à l'édification du temple intérieur, est faux tout ce qui entrave l'effort de sa construction (p. 23). Il s'agit donc, dans cette confession de foi, de légendes et de mythes et non point de l'équivalent d'une histoire de l'Eglise. De même, on s'aperçoit que l'auteur, habitué au prétoire, se laisse emporter par son style quand il écrit : « J'ai lu dans une vieille Bible maçonnique une formule saisissante : les Francs-Maçons du Moyen Age se considéraient comme les collaborateurs de Dieu dans l'œuvre de la création » (*ibid.*), et qu'il n'est pas trop strict sur le sens du mot bible qu'il entend comme le volume sacré d'une religion, ce qui d'ailleurs correspond à sa très large tolérance : « Le volume de la Loi

sacrée, il est [*sic*] pour les Francs-Maçons initiés, l'alpha et l'oméga de leur ascèse [...] support matériel de ce qui est inexprimable [...] s'il était matérialisé pour les Francs-Maçons chrétiens du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle par la Bible [...], il peut être remplacé de nos jours par n'importe quel livre susceptible d'évoquer la Loi morale dans l'esprit de l'initié, quelle que soit sa religion, et même s'il n'en possède aucune. Car les Francs-Maçons se tiennent, dans la Loge, hors du domaine de la religion comme de celui de la politique, non point par défiance ou mépris, mais parce que le domaine de la religion et celui de la politique sont différents de celui de l'ascèse initiatique, et que la Loge doit constituer le centre d'union, le Temple universel, dont rêvait le roi Salomon, où tous les hommes peuvent se réunir fraternellement, en dépit de leurs différences et de leurs divergences » (pp. 53-54).

En fait, le noyau de cette « Foi d'un Franc-Maçon » est très bien exprimé par le texte de 1723 du pasteur Anderson que cite l'auteur et que nous lui avons déjà emprunté. « Entrer en Loge, c'est sortir de la vie profane pour entrer dans la vie sacrée, [...] entrer dans la liberté spirituelle, absolue, subjective [...]. L'initié sort de la vie pour entrer dans la Vie » (p. 82). Il s'agit de « réapprendre les trois règles d'or de la maîtrise : purification, harmonie, synthèse » (p. 87). Mais on est un peu effaré de voir l'auteur s'enfoncer dans des brumes fantasmagiques et affirmer que « l'initiation est une redécouverte des connaissances fondamentales que l'espèce humaine a acquises il y a des millénaires et dont le souvenir se perd dans la nuit des temps [...]. L'Atlantide est immergée au fond de notre mémoire. Il faut la faire resurgir, [... partir] à la reconquête des continents ensevelis [...] à la recherche du Graal enfoui dans leur inconscient » (p. 88). Peut-on alors parler de « foi raisonnable » (p. 91) ?

Celle-ci se ramènerait à accepter (un peu à la manière de Teilhard de Chardin qui n'est pas nommé) que l'Univers obéit à une loi qu'il s'agit de reconnaître. Il faut aboutir à la connaissance, sinon de celui qui est exprimé par les termes de Grand Architecte de l'Univers, du moins à la connaissance de la Loi « seule manifestation visible et intelligible du créateur » et à qui obéit « l'ensemble du monde où choses et idées, matière et esprit, sont associés et imbriqués » car « c'est seulement par notre connaissance de la Loi, que les Grecs appelaient *Cosmos*, par notre adhésion intime, par notre identification à elle, que nous pourrions accéder à la liberté, c'est-à-dire au pouvoir de choisir et d'agir » (p. 91).

C'est à cette collaboration avec le Créateur, à la quête constante de la vérité que sont invités les hommes imbus de liberté vraie, et indéfiniment perfectibles et que la Franc-Maçonnerie appelle à l'initiation. Néanmoins, « on n'est pas initié, on s'initie soi-même » (p. 94), formule empreinte à la fois de vérité et d'erreur car si les efforts personnels persévérants sont indispensables, il faut recevoir l'initiation pro-

gressive, retourner dans le giron de la terre et subir symboliquement et sans dommage les épreuves élémentaires. En effet, « l'initiation maçonnique se déroule suivant un processus très précis » (p. 94) et ce n'est qu'après avoir pris un nouveau contact avec l'air, l'eau et le feu que le candidat sera purifié. Après, « le bandeau qui couvrait encore ses yeux tombera, il verra la lumière et retrouvera le père dont il s'était cru orphelin [...]. Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est esprit (Saint Jean, Evangile 3, 6) » (p. 99). D'apprenti, le franc-maçon deviendra compagnon, puis maître, et il pourra se sentir membre de cette famille d'élection, une élite au sens étymologique du mot » (p. 106).

Une note ajoute que « le symbolisme est le support irremplaçable de l'initiation maçonnique, celle-ci et celui-là doivent se vivre. Ils ne peuvent s'expliquer » (p. 107) mais charitablement l'auteur donne en même temps de bonnes références d'ouvrages qui permettent de se familiariser avec le langage symbolique et ésotérique des Francs-Maçons.

Peut-on donc se procurer facilement les ouvrages de base, fondamentaux de la Franc-Maçonnerie qui « est et ne peut être qu'une société secrète » (p. 109) ? Peut-on percer si facilement ce secret ? Il le semblerait car l'auteur ajoute : « Ce secret est un secret de polichinelle, car les rituels maçonniques traînent dans toutes les bibliothèques et il ne faudrait pas chercher beaucoup pour en trouver sur les quais » (p. 109) et chez les bouquinistes, puis-je ajouter.

J'y ai trouvé, en effet, en cherchant, les livres cités, celui de Jules BOUCHER, « La symbolique maçonnique » dans un exemplaire soigneusement amputé des pages 347 à 362 qui, d'après la table des matières devaient contenir les mots sacrés et mots de passe ; et les trois tomes d'O. WIRTH : « La Franc-Maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes ».

Ce sont des livres très élaborés, comportant pour le premier une abondante bibliographie classée par sujets (y compris les ouvrages contre la Franc-Maçonnerie), sur le symbolisme, la Kabbale, l'hermétisme, etc., sur « les rites et le symbolisme de la religion catholique » et les titres d'ouvrages divers dont un bon nombre se rapporte aux tarots. La bibliographie indiquée par le second auteur, choix de lectures recommandées aux « Maîtres » est beaucoup plus sélective et comprend comme divisions : Religion ; Symbolisme ; Archéologie ; Philosophie ; Hermétisme, Alchimie et Occultisme ; Franc-Maçonnerie. Tous les ouvrages indiqués sont antérieurs à 1916.

Ces quatre livres sont de véritables manuels, pourvus d'index. Ils renferment une masse de connaissances de tous ordres, non seulement sur les sens symboliques des principaux outils des maçons, mais encore sur les interprétations allégoriques de nombreuses légendes, celle de Guil-

gamès, du déluge chaldéen, et dont la principale est celle du maître Hiram, mentionnée dans tous les ouvrages recensés (O. Wirth, III, pp. 110-121). Mais on y trouve aussi de copieux développements sur le tétramorphe (les 4 animaux de la vision d'Ezéchiel) (J. Boucher, pp. 54-55), l'arbre séphirotique (J. Boucher, pp. 102-108 ; O. Wirth, III, 200-204), la gnose numérale (O. Wirth II, pp. 140-142 et 168 ; III, 179-220). Ce qui montre l'étendue et la variété des thèmes proposés à ceux qui fréquentent les Loges. Cette surabondance même, qui impliquerait des connaissances approfondies dans des domaines si disparates, laisse supposer que cette quête gnostique ne peut trouver son assouvissement. Ceux qui s'y adonnent ont une curiosité telle qu'elle ne doit pouvoir se satisfaire d'aucun dogme ni d'aucune affirmation intangible, fût-elle énoncée par un *pontifex maximus*.

C'est cette recherche, cette attitude critique vis-à-vis des dogmes, courante aux temps des Encyclopédistes, la pratique ou plutôt l'observation par les Maçons du secret sur leurs rites, leurs cérémonies, leurs travaux, qui, bien tolérées dans les pays protestants — les pères fondateurs n'étaient-ils pas des pasteurs ? — furent condamnées dès 1738 par la papauté. En France, la bulle n'ayant pas été enregistrée par le Parlement, resta lettre morte pendant toute la période gallicane. Cela permit à l'institution de se développer non seulement dans les milieux aristocratiques, mais aussi dans le clergé tant séculier que régulier, ainsi que chez les bourgeois et les artisans. Depuis le haut Moyen Age, il y avait en France des loges de métiers : bouchers, boulangers, de caractère plus ou moins bachique, des fraternités comme celle des Fendeurs, d'inspiration forestière et charbonnière. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce fut un tel engouement pour les loges de « Free-masons » que le recrutement laissa beaucoup à désirer et que, pour rendre à la Société initiatique la dignité et le secret indispensables, une nouvelle forme lui fut donnée qu'on appela la « maçonnerie écossaise » (bien qu'elle fût née en France), ou, comme on dit couramment, les « hauts grades », pour les distinguer de la « maçonnerie symbolique » des trois grades primitifs qui restent néanmoins préalables aux suivants. Cet ensemble de grades « supérieurs » quatre, puis sept, puis vingt-deux, qui culminent maintenant au trente-troisième, fut créé par des personnages à l'imagination fertile, qui introduisirent, à côté de la maçonnerie et de l'architecture, des thèmes nouveaux, dont la chevalerie médiévale, tout spécialement celle des Templiers. Puis vinrent se juxtaposer des thèmes occultistes et alchimiques. Tout cela manifeste une inclination mystique très prononcée qui colore certains titres dont on fait faussement remonter la hiérarchie au 1<sup>er</sup> mai 1786 et à Frédéric II de Prusse (O. Wirth, I, pp. 94-95).

Malgré de très évidentes références à la Bible ou aux ordres monastiques fournies par l'Institution, la papauté n'a toujours pas levé son interdiction. C'est pour blanchir les Francs-Maçons des accusations



dont on les charge que Roger Peyrefitte avait écrit son roman : « Les Fils de la Lumière ». Comme l'écrivait alors A.-M. Schmidt à propos de ce livre : « Les diverses églises chrétiennes, tentant de s'unir entre elles par instinct de conservation, ont donc selon Roger Peyrefitte, tout intérêt à suspendre désormais les condamnations qu'elles fulminaient jadis trop souvent contre la franc-maçonnerie, à ne plus voir en elle une synagogue de Satan ardente à ruiner l'œuvre du Christ, à l'admettre dans une communion œcuménique élargie : les pourparlers engagés entre le père Bertheloot, le père Riquet et quelques-uns des grands inspireurs de la mystique maçonnique ne devraient-ils pas susciter parmi les chrétiens les moins obtus les mouvements d'une précautionneuse émulation ? » (*Réforme*, 6 au 13 janvier 1962). Ce roman, en dehors de la galerie divertissante de portraits qu'il trace, « humanisée par de délicats petits ridicules » (*Ibid.*) avait le grand mérite d'exhumer des archives du Vatican la fameuse lettre secrète de 1737 (p. 352-358). « Elle énumère, vous le savez, les raisons réelles de la condamnation des francs-maçons par le pape Clément XII, et vise incidemment les Juifs, qui par le truchement des loges ont « divisé » les chrétiens. Cette lettre est rendue publique pour la première fois » (A. Guichard, « Après la diplomatie et le Vatican, M. Roger Peyrefitte prend dans son projecteur « Les Fils de la Lumière ». *Le Monde*, 30 nov.-6 déc. 1961).

C'est à résoudre des problèmes historiques de ce genre, et bien d'autres, que s'est attaché le professeur Pierre Chevallier dans ses trois volumes magistraux portant sur l' « histoire de la Franc-Maçonnerie française ». Ces livres sont si importants, si fournis, qu'il est très malaisé d'en rendre compte brièvement. Je sollicite l'indulgence de mes lecteurs et ne puis qu'essayer de les mettre en goût de lire ces pages copieuses, sérieuses et souvent divertissantes. Avant cette œuvre monumentale, l'auteur avait déjà publié d'estimables études : « Les ducs sous l'acacia (1725-1743) » en 1964, puis « La première profanation du Temple maçonnique (1737-1755) » en 1968. Il fournit maintenant une fresque de grande ampleur qui va de la création de l'Ordre à la Libération de 1944.

Auteur « profane » (III, p. 408), P. Chevallier considère avec raison que, pour connaître la véritable nature de la Franc-Maçonnerie et son rôle exact, « par un travail historique patient, prudent et modeste », il faut remplir trois conditions : ne pas appartenir à l'Ordre, ne pas épouser les préjugés et les erreurs de ses adversaires. « La troisième, c'est d'être animé par l'esprit de l'histoire, c'est-à-dire, ne pas juger le passé de l'Ordre par le présent, et vice versa, éviter, en un mot, tout anachronisme, et tenir grand compte de l'atmosphère, de la mentalité et des conditions de chaque époque de l'histoire que l'Ordre a traversée et vécue » (p. II). Dans ses pages, un humour latent affleure parfois mêlé à un sentiment complexe d'ironie et de doute devant les comportements humains. Mais si la bienveillance perce, les jugements, replaçant toujours les faits dans leurs contextes, restent objectifs et sereins.

Nous avons déjà, quelques paragraphes plus haut, résumé en quelques lignes une bonne partie du premier volume. Créée en Angleterre par des pasteurs protestants, la Maçonnerie a retenu du christianisme un déisme très général et l'essentiel de la morale évangélique. « Dans la France de l'Ancien Régime, cette nouveauté eut un succès immédiat. Elle répondait à la soif de sociabilité qui altérait alors toutes les classes sociales. Elle offrait à ses adeptes la philosophie des lumières, mais elle ouvrait aussi toutes grandes les routes de l'occultisme et du mysticisme » (III, p. 411). Les dirigeants d'alors portaient des noms prestigieux et les Grands-Maîtres furent le comte de Clermont, le duc de Chartres. Des abus dans la collation des grades par un intrigant amenèrent des scissions dans la Grande-Loge et la création du Grand-Orient de France (1771). Le mysticisme de Dom Pernety et les Illuminés d'Avignon, l'occultisme de Martinès de Pasqually, de Saint Germain, les influences contestables d'hommes comme Cagliostro, Mesmer, Casanova, ne troublèrent que peu le mouvement philosophique dont les Loges par ailleurs sont le reflet. L'Ordre a l'honneur de s'agrèger Voltaire et de l'initier à la Loge des Neuf Sœurs (avril 1778). On pratiquait beaucoup la philanthropie et des Loges féminines, dites d'adoption, attiraient la haute noblesse « où elle se berce d'agréables et charmantes illusions [...] Pleines d'intentions généreuses, s'adonnant avec transport à la bienfaisance, les sœurs de de la Candeur [... Prennent pour but de leur action] les enfants trouvés, le soulagement de l'humanité, les récompenses aux sauveteurs » (I, p. 206).

Parmi les grandes questions à propos de cette époque surgit celle-ci : « Peut-on attribuer à la Franc-Maçonnerie d'avoir inspiré la grande Révolution ? » Très pertinemment, P. Chevallier écrit que « le plus souvent, les contemporains n'ont pas le sens des événements qu'ils vivent et que leurs décisions engendrent » (p. 307). Et il ressort de son analyse que les esprits étaient fort divisés. « Si les Maçons sont nombreux parmi les « aristocrates », c'est-à-dire les privilégiés, ils n'en sont pas pour autant animés de l'esprit démocratique et « c'est parce que la monarchie veut les soumettre au devoir fiscal qu'ils se dressent contre elle » (p. 309). Les formes et les traditions maçonniques ne convenaient pas à ces activités de discussion et de remise en cause de l'ordre politique et social et il serait « téméraire de soutenir que la Maçonnerie a voulu agir et intervenir de façon délibérée dans le domaine politique » (p. 312) mais en tant que véhicule d'idées et séminaire, elle a joué un rôle non négligeable dans les événements pré-révolutionnaires. Les « Frères » étaient loin d'avoir des idées identiques et l'Ordre ne mettait pas à leur disposition une doctrine précise. Ils étaient des modérés au point que « la terreur jacobine jugera qu'être Maçon et citoyen sont qualités incompatibles » (p. 323). Pendant la Révolution, la Franc-Maçonnerie s'évanouit tout comme les Académies (p. 316).

« La Révolution passa vraiment le niveau égalitaire sur les classes sociales comme sur les privilèges. La grande majorité des Maçons aristocratiques trouvèrent alors à l'égalité un goût bien amer » (p. 388). La secousse révolutionnaire avait été assez forte pour changer la composition sociale des loges : la participation des membres du clergé, séculiers ou réguliers cesse presque totalement et l'on voit les débuts de la lutte qui opposera l'Ordre et l'Eglise catholique pendant une bonne partie du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles. Ce ne sont plus guère que des bourgeois qui fréquentent les loges, et de ce fait la Maçonnerie, « lorsqu'elle reparait à la fin du Directoire et sous le Consulat, [...] va devenir, du fait de sa composition sociale transformée, de la position nouvelle de l'Eglise catholique [...] le conservatoire plus ou moins involontaire des idées de 1789. Mais que l'on ne s'y méprenne pas, la Maçonnerie est composée de gens rassis et d'esprit modéré » (p. 389). Elle renaît « au moment où les religions révolutionnaires, la théophilanthropie et le culte décadaire entrent en agonie ». « Les bourgeois qui retrouvent en cette fin de Révolution le chemin des Loges sont en majorité des esprits éclairés par les lumières des philosophes. Ils ont tous lu Montesquieu, Voltaire et l'abbé Raynal. Ils viennent d'échouer dans leur entreprise d'arracher les Français au fanatisme et à la superstition romaine. Ils avaient cru possible de remplacer la religion traditionnelle par une religion philosophique. Mais, celle-ci n'avait exercé aucun attrait sur le peuple ». Ils cherchent alors à goûter « les joies d'une société choisie et aimable au sein de laquelle ils s'expriment en pleine liberté en gens du même monde et de bonne compagnie »... « L'Ordre maçonnique se retrouve en se refermant sur lui-même »... « L'existence des chapelles closes que sont les Loges n'est compatible qu'avec la quiétude sociale » (p. 378).

« Mais les temps de la servilité et du reniement sont proches et sous l'Empire... » (p. 379)...

C'est l'objet du second volume qui est jalonné par les grands événements historiques de la période allant de l'instauration du Consulat et de l'Empire à la Commune et à la III<sup>e</sup> République.

A la fin de la Révolution, la Franc-Maçonnerie passe chez les uns pour être le repaire du royalisme et auprès des autres pour le refuge du jacobinisme. En fait, elle est surtout un « juste milieu » qui penchait vers la Gironde.

Vint Napoléon. Il est certain que « le petit tondu » n'a jamais fait partie de ceux qu'il appelle « un tas d'imbéciles » (p. 17) mais en 1804, S.A.I. le prince Louis était devenu Grand-Maître de la Loge écossaise. Beaucoup de dignitaires et de grands fonctionnaires de l'Empire se font recevoir et l'Ordre ressentit bientôt « les bienfaits de la pesante tutelle impériale » (p. 15). D'être ainsi domestiquée mais protégée, et par l'application stricte de l'article 291 du Code pénal de 1810 qui interdisait « tout groupement de plus de vingt personnes voulant s'occuper d'objets reli-

gieux, littéraires, politiques ou autres » sans l'autorisation officielle, la Maçonnerie se trouva à partir de 1815 jouer en France le rôle des clubs et des sociétés de pensée sous le régime de Louis XVI » (p. 31). Elle accueillit les opposants et devint un laboratoire et un creuset où toutes les idées, toutes les doctrines étaient reçues et examinées (p. 32) et elle se politisa de plus en plus. Mais en même temps sa position métaphysique subit de fortes oscillations.

Aux loges voltairiennes de la Restauration se substitue un Ordre qui en 1849 se donne une Constitution distincte de ses règlements généraux et dont l'article 3 porte : « La Maçonnerie reconnaît et proclame comme point de départ de ses recherches philosophiques et comme faits au-dessus de toute contestation l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme » (p. 336).

Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, les Loges décident de suspendre leurs travaux car le dilemme était alors : « exister sans liberté d'action ou voir fermer les Loges » (p. 371). Celles-ci se hâtèrent d'offrir la présidence du Grand-Orient au prince Lucien Murat (initié en Autriche en 1821) qui fut très honoré de l'accepter. Il se montra capable, compétent et surtout autoritaire. « C'est pour avoir fait régner sur l'Ordre, de 1852 à 1861, un véritable césaro-papisme qu'un conflit d'une rare violence [...] se produisit en 1861 entre le Grand-Maître [...] et la majorité des frères du Grand-Orient qui [...] convertis d'esprit [et] de cœur au libéralisme politique comme au positivisme scientifique, rejetèrent sans appel la Maçonnerie suivant le modèle anglo-saxon que [...] Lucien Murat avait tenté d'imposer et de réaliser » (p. 395). Le prince Murat ne fut donc pas reconduit et fut remplacé, sur ordre de Napoléon III, par le maréchal Magnan ce qui n'alla pas sans réticences. « Néanmoins, bien que militaire de coup d'Etat, sabreur et mitrailleur du 2 décembre, le maréchal sut obéir à la loi de la majorité avec une abnégation méritoire » (p. 434).

La Maçonnerie française subit les contrecoups de la politique internationale et se trouva englobée dans l'anathème fulminé (allocution du 25 septembre et bref du 26 octobre 1865) par Pie IX contre la Maçonnerie universelle qui visait avant tout les frères italiens au premier rang desquels se trouvait Garibaldi : « Ces sectes d'impiété [...] enflammées de la plus noire des haines contre notre sainte religion et le Saint-Siège apostolique, s'efforcent tant par des écrits pestilentiels [...] que par des manœuvres perverses et toutes sortes d'artifices diaboliques, de corrompre partout les mœurs et l'esprit, de détruire toute idée d'honnêteté, de vérité et de justice [...] d'ébranler l'empire de toute autorité légitime, de renverser, si cela était possible, l'Eglise catholique et toute société civile, et de chasser Dieu lui-même du ciel... » (p. 441).

De telles outrances romaines contre ce que le pape appelait la « synagogue de Satan » (p. 467) ne firent qu'accélérer le processus de laïcisa-

tion et d'anti-léréalisme militant qui était en cours dans l'Ordre maçonnique et qui amena en 1877 le Grand-Orient, mais non les autres Obédiences, à supprimer la mention du Grand Architecte de l'Univers, et à pouvoir recevoir des candidats faisant ouvertement profession d'athéisme.

Cette question cruciale de la tolérance à l'égard des affirmations dogmatiques en faveur ou contre l'existence de Dieu et de l'âme immortelle était insoluble car les tenants de l'une et de l'autre position étaient aussi acharnés et aussi peu tolérants. La solution fut obtenue par un vote, « cette chirurgie primitive qui fait qu'à partir d'un certain nombre on a automatiquement raison » (p. 453) car, comme le démontre plaisamment un mathématicien : « la loi du nombre n'est pas toujours la meilleure » (Warusfel, p. 28-31).

Les convulsions nationales qui suivirent la disparition du Second Empire et amenèrent l'amputation au territoire national de l'Alsace-Lorraine avaient provoqué une suspicion à l'égard, non seulement des Francs-Maçons mais des protestants alsaciens, comme l'a relevé Jean BAUBÉROT : « Ceux-ci auraient fait partie d'une vaste Franc-Maçonnerie luthérienne dont le roi de Prusse et le Grand Duc de Bade auraient été les chefs » (p. 454). On tenait à leur faire jouer le rôle de bouc émissaire des revers militaires, ce qui se calma avec les débuts du gouvernement provisoire car celui-ci reconnut qu'ils étaient dus au régime impérial lui-même. Leur « sympathie discrète et obstinée pour la civilisation et la pensée allemande » leur avait fait attribuer une attitude équivoque malgré l'héroïsme du colonel Denfert-Rochereau et celle de l'amiral Jaureguiberry.

A la suite du krach de l'Union Générale (1882) une idéologie anti-sémite va véhiculer des thèmes antimaçonniques et antiprotestants. « La France juive » d'Edouard Drummont vers 1887-88, le quotidien « La Croix » dépeignent les Juifs de façon de plus en plus mythique, de sorte que les Juifs pouvaient être à l'occasion remplacés comme boucs émissaires par les protestants et les francs-maçons (p. 456). Cette campagne anti protestante fut ravivée par l'affaire de Madagascar qui amena certains, dans les années 1880 à poser que le nationalisme égalait le catholicisme. Les Jésuites n'avaient-ils pas été en 1868, peu après les condamnations retentissantes des Francs-Maçons que nous avons relevées, jusqu'à « inventer » un sermon du missionnaire protestant William Ellis où il aurait affirmé que « Jésus est né en Angleterre... Bien des fois les Français ont cherché à l'attirer en France mais jamais il n'a voulu y aller » (p. 469-70 et n. 125).

Des attaques aussi insensées provoquèrent d'inévitables réactions et dès l'instauration de la Troisième République, la Franc-Maçonnerie en devint en quelque sorte l'Eglise laïque.

C'est précisément le titre du troisième tome de la fresque peinte par Pierre Chevallier, tome qui couvre la période 1877-1944. Vilipendée par l'Eglise de Rome qui voyait lui échapper le magistère sur les esprits

et son contrôle plus ou moins direct sur les dirigeants politiques, la Maçonnerie, par un recrutement généralisé dans toutes les couches intellectuelles de la nation, devint le cadre supérieur du parti républicain. Elle poussa de toutes ses forces à la création de l'école primaire, laïque, gratuite et obligatoire, car avec Jules Ferry et surtout le président Emile Combes, elle prit à cœur la laïcisation de l'Etat et de la société française. Elle passa même de la laïcité au laïcisme (p. 127). Ayant pris massivement parti pour le capitaine calomnié lors de l'affaire Dreyfus, elle s'attaqua à cet autre bastion du cléricisme, l'armée. Mais la fougue de certains alla trop loin comme en témoigna la scandaleuse « affaire des fiches » (p. 90-91).

Par ses ramifications, par le grand nombre de frères élus à la Chambre des Députés, au Sénat ou devenus ministres qui participèrent aux très nombreux gouvernements successifs de la III<sup>e</sup> République, la Maçonnerie française intervint dans les affaires politiques. Sans cesse, elle faisait étudier dans les Loges les grands problèmes qu'elle souhaitait voir résoudre. Elle obtint que les directions qu'elle préconisait fussent suivies, même quand les chefs des gouvernements n'appartenaient pas à l'Ordre. Car si son influence fut considérable, il convient toutefois de ne pas la surestimer : ni Briand, ni Clemenceau, ni Daladier, ni Herriot ne furent maçons. Elle se contentait souvent d'être le reflet, le porte-parole de l'opinion générale des Français divisés en de trop nombreux partis politiques. Ceux-ci, hostiles les uns aux autres ne pouvaient réussir à s'imposer. Mais par l'ampleur et la variété des sujets abordés dans les Loges, par le sérieux des études, la Maçonnerie fut une école, sinon de civisme, du moins de formation politique.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire « Dans l'Atelier Maçonnique », réédition pour le bicentenaire du Grand-Orient de France, des discours du Grand-Maître André LEBEY, prononcés à la clôture du « convent » de 1920, ou devant les Chevaliers du Grand Chapitre, en 1921, 1922 et 1923 ou les autres textes historiques : « Documents », sur « l'éducation sociale dans la profession et les relations de l'Art et de la démocratie » (p. 173-181), sur « les rapports Franco-Allemands » (du 1<sup>er</sup> juillet 1914) (p. 182-188) ou sur « la préparation de la Société des Nations », rapport présenté en juin 1917 et discuté par un congrès réunissant les obédiences françaises et des représentants des maçonneries alliées et neutres (p. 195-216). Ces discours, dont le style académique et quelque peu parlementaire paraît démodé, manifestent la conviction et la générosité des « frères » de cette époque, pour lesquels, comme le rappelle opportunément P. Chevallier, les problèmes de syndicalisme, de fiscalité, de sécurité sociale, entre autres, étaient des préoccupations essentielles.

Quand se levèrent les totalitarismes, après l'alerte du boulangisme, les Obédiences s'efforcèrent de les combattre, d'autant plus que la dictature communiste, reprenant l'interdiction des Tsars de 1822, prohiba

la Maçonnerie en Russie, puis en Hongrie (1919), que le fascisme en fit autant en Italie en 1923 et, à la suite du sursaut du Front populaire de 1936, elles firent prononcer la dissolution des ligues. Un rapprochement, devant la montée des périls extérieurs, fut même esquissé avec l'Eglise romaine.

La Seconde Guerre mondiale, avec ses horreurs sans nombre, amena ce que l'auteur appelle « la Troisième profanation du Temple ». L'état d'esprit des dirigeants de Vichy, évidemment poussés par les « ultras » et les « réactionnaires », fut, comme l'était le maréchal Pétain lui-même, tout à fait hostile aux Maçons qui furent l'objet des soins inquisitoriaux du « Service des sociétés secrètes ». Rejetés et persécutés par Vichy, les Francs-Maçons, par conviction intime et par nécessité, se trouvèrent dressés contre « l'Etat français ». « Il y avait un antagonisme foncier et aveuglant entre l'ordre nouveau et les valeurs sur lesquelles repose tout l'édifice maçonnique » (p. 372, citation du Grand-Maître Michel Dumésnil de Gramont).

La Maçonnerie française, qui n'avait cessé d'exister en Afrique du Nord et dans les colonies, avait été rétablie par le général de Gaulle, par une ordonnance du 22 décembre 1943 « qui annulait les lois de Vichy sur les sociétés « dites secrètes » et prescrivait la restitution de leurs biens » (p. 392). La Libération en permit l'application.

Pour ce troisième tome, comme pour les tomes précédents, P. CHEVALLIER a su se renseigner aux meilleures sources et souvent, comme à propos de la célèbre « affaire Prince », il apporte des documents inédits qui permettent de mieux connaître les faits et, dans ce cas précis, de conclure non à un « crime maçonnique » comme on l'avait insinué, mais à un suicide. On ne peut qu'admirer ce magnifique travail. Les exigences intellectuelles vis-à-vis des œuvres des historiens font néanmoins regretter que l'éditeur ait permis à l'auteur de n'assortir ses pages que d'une judicieuse mais trop courte bibliographie et d'un indispensable index, sans l'autoriser à des notes, infrapaginales ou en fin de chapitre ou de volume. Celles-ci auraient permis de satisfaire de légitimes curiosités en fournissant des références que le texte ne pouvait sans s'alourdir péniblement donner avec précision. Pour les deux premiers volumes, des croquis de répartition des loges en France aux différentes périodes envisagées n'auraient pas été superflus. Ces trois volumes constituent un ouvrage que les Francs-Maçons jugeront probablement fondamental, mais sans nul doute, pour tous les hommes cultivés et curieux de l'histoire de France, de l'histoire de la pensée et des idées, ils sont aussi de première importance pour la compréhension qu'ils donnent de certains personnages et de leur rôle.

Les membres de l'Ordre penseront peut-être qu'il aurait été opportun de faire dans le présent texte des distinctions essentielles entre les différentes Obédiences françaises (dont tous les états-majors sont pari-

siens) : celles, progressives comme le Droit Humain (rue Jules-Breton) qui est mixte, le Grand-Orient (rue Cadet) qui s'en tient à un crédo strictement laïque, ou à l'opposé, la Grande Loge Nationale Française (boulevard Bineau) qui fait obligation à ses ateliers de professer un spiritualisme biblique, ou enfin, la Grande Loge de France (rue Puteaux) qui, tolérante, n'en confesse pas moins son allégeance au Grand Architecte de l'Univers, de même que son homologue, la Grande Loge Féminine de France (rue La Condamine). Ces distinguos ne ressortaient pas suffisamment des sources que nous avons utilisées ou surtout auraient par trop compliqué notre exposé. De toute façon, il est certain que la Franc-Maçonnerie ne peut s'adresser qu'à une élite de gens ouverts. Comme les Eglises qui ont des formes liturgiques et des confessions de foi différentes, les Obédiences ont des colorations particulières qui permettent, à ceux que l'idéal maçonnique tente, de trouver une paroisse, une loge, à leur convenance.

En effet, à la question de savoir ce qu'est en résumé la Franc-Maçonnerie on peut donner deux réponses : « Dans le premier cas, la Maçonnerie est une confrérie spiritualiste et philanthropique qui constitue un complément et un soutien des Eglises, elles aussi traditionnelles. Dans le second cas, elle est proprement une société de pensée et d'études philosophiques, forcément adogmatique. [... Mais] si le contenu de la doctrine maçonnique est à la fois très vaste et très imprécis, c'est cependant moins lui qui importe que la méthode initiatique d'appréhension et de résolution des problèmes, méthode qui constitue l'originalité propre de la Maçonnerie » (P. Chevallier, III, p. 416). Et l'on revient à l'initiation dont « il est impossible [de] rendre compte en analysant, c'est-à-dire en disséquant ses composantes » (R. DUPUY, p. 95). Il semble certain que cette institution infiniment souple et plastique, qui ne cesse par son secret et ses mystères, d'exciter la curiosité et parfois de susciter des passions, ne puisse se saisir du dehors et qu'il faille franchir le seuil du Temple pour recevoir à son sujet toute la lumière.

Louis MOLET

### BIBLIOGRAPHIE

(Les références entre crochets ne concernent pas directement la Franc-Maçonnerie.)

BAUBEROT (Jean). « L'antiprottestantisme politique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. » Strasbourg, *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses*, 1972, 4, pp. 449-484 et 1973, 2, pp. 177-221. ,

BOUCHER (Jules). « *La symbolique maçonnique* ou l'art royal remis en lumière et restitué selon les règles de la symbolique ésotérique et traditionnelle. » Ill. de 125 fig. et XI pl. par Luys Rabuf. Paris, Dervy, 1948, 381 p., 14,5 × 21,5 cm.



- CHEVALLIER (Pierre). « *Histoire de la Franc-Maçonnerie française.* »  
 T. 1 : « *La Maçonnerie : Ecole de l'Égalité (1725-1799)* », 1974, 397 p.  
 T. 2 : « *La Maçonnerie : missionnaire du Libéralisme (1800-1877)* », 1974, 557 p.  
 T. 3 : « *La Maçonnerie : Eglise de la République (1877-1944)* », 1975, 480 p., Paris, Fayard, coll. « Les grandes études historiques », 13 × 21,5 cm.
- DUPUY (Richard). « *La foi d'un franc-maçon.* » Paris, Plon, 1975, 123 p., 13 × 20 cm.
- JACQ (Christian). « *La Franc-Maçonnerie, histoire et initiation* », Paris, Laffont, 1975, 272 p., ill., 13,5 × 21,5 cm.
- LEBEY (André). « *Dans l'Atelier Maçonnique.* » Paris, Chiron, 223 p., 15,5 × 21 cm.
- NAUDON (Paul). « *La Franc-Maçonnerie.* » Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1971, 128 p., 11,5 × 17,5 cm.
- « *Histoire et Rituels des Hauts Grades maçonniques. Le Rite Ecosais Ancien et Accepté.* » Paris, Dervy, coll. « Histoire et Tradition », 1972, 367 p., 14 × 22,5 cm.
- [PERNOUD (Régine). « *Les Templiers.* » Paris, P.U.F. « Que sais-je ? », 1974.]
- PEYREFITTE (Roger). « *Les fils de la lumière.* » Roman. Paris, Flammarion, 1961, 215 p., 12 × 18,5 cm.
- TOURRET (Armand). « *La Franc-Maçonnerie.* » Paris, Seghers, coll. « Clefs », 1975, 215 p., 12 × 18,5 cm.
- VERGEZ (Raoul). [« *La Pendule à Salomon.* »] Roman. Paris, Julliard, 1957, 347 p.
- « *Les tours inachevées.* » Roman. Paris, Julliard, 1959, 313 p.
- « *Les enclumes de cristal.* » Roman. Paris, Julliard, 1967, 441 p., Tous 13,5 × 20,5 cm.
- [WARUSFEL (André). « *Les Nombres et leurs mystères.* » Paris, Le Seuil, coll. « Microcosme, Le Rayon de la Science », 1970, 190 p., ill., 12 × 18.]
- WIRTH (Oswald). « *La Franc-Maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes, sa philosophie, son objet, sa méthode, ses moyens.* »  
 1<sup>re</sup> Partie : « *L'apprenti.* » 1962, 230 p., ill.  
 2<sup>e</sup> Partie : « *Le compagnon.* » 1963, 224 p., ill.  
 3<sup>e</sup> Partie : « *Le maître.* » 1963, 272 p., ill., Laval (Mayenne), Le Symbolisme, 14 × 22,5 cm.

Louis MOLET

La franc-maçonnerie française

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE - PARIS

O. R. S. T. O. M.

5 AVR. 1977

Collection de Référence

n° 8591

Soc